

Délibération du Conseil municipal

Séance du 5 mai 2026

Le cinq mai deux mille vingt-six à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

AUMIAUX Nathalie, BARON-GUICHARD Bruno, BEAUCLAIR Sophie, BOISDRON Patrick, CAILLÉ Olivier, CHOUTEAU Maxime, CORBILLON Christine, DANILO Dominique, DEGAS Stéphanie, DELETANG Claire, FRAKSO Mohamed, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LAMBERT Christophe, LANDREAU Elodie, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry MARCHAND Anthony, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PRÉVOT Stéphanie, PUSHPARAJ Emilie, RAYMOND AUGIER Florence, ROSAENZ Fabienne, SAMBA Jessica, VERGARA José

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

COLLOBERT Albane	à PUSHPARAJ Emilie
FAOUZI Chloé	à GUIBERT Vincent
LECACHEUR Julien	à BEAUCLAIR Sophie
PLASSON Shainon	à DEGAS Stéphanie
REGRAGUI Sidi Kamal	à LANDREAU Elodie
ROCHAIS Philippe	à CORBILLON Christine

Absent excusé

DESOEUVRE Robert

Secrétaires de séance

CHOUTEAU Maxime, DANILO Dominique

Convocation adressée le 29 avril 2026, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 7 mai 2026, article L.2121.25 CGCT

26SE0505-06 | Administration générale - Comités consultatifs « Culture et Patrimoine » et « Vie Associative, Sport et Citoyenneté » – Constitution

Monsieur Jean-Paul PAVILLON, Maire, expose :

L'article L2143-2 du CGCT prévoit que le conseil municipal, sur proposition du Maire, fixe la composition des comités consultatifs.

Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le Maire.

Vu l'article L2143-2 du CGCT relatif à la libre création de comités consultatifs,

Vu l'installation officielle du Conseil municipal lors de la séance du 20 mars 2026 à la suite du renouvellement général du Conseil municipal lors des élections municipales du 15 mars 2026,

Vu le Code Général des Collectivités Locales et notamment son article L2121-21 relatif à la nomination des conseillers municipaux,

Vu la délibération 26SE0505-05 de la présente séance du Conseil municipal créant les Comités consultatifs « Culture et Patrimoine » et « Vie associative, Sport et Citoyenneté »,

Considérant les candidatures enregistrées,

En accord avec le Bureau municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Décide, à la suite d'un vote à scrutin public à la demande unanime de ses membres, de constituer le comité consultatif « Culture et patrimoine » comme suit :**

FONCTION	CIVILITE	NOM	PRENOM
Maire	M.	PAVILLON	Jean-Paul
Adjoint	M.	BARON-GUICHARD	Bruno
Conseillère municipale	Mme	LANDREAU	Elodie
Conseiller municipal	M.	GAUTHERON	Xavier
Conseillère municipale	Mme	COLLOBERT	Albane
Conseillère municipale	Mme	SAMBA	Jessica
Conseillère municipale	Mme	ROSAENZ	Fabienne
Conseillère municipale	Mme	RAYMOND AUGIER	Florence
Membre extra-municipal	Représentant(e) des Amis du Musée des coiffes		
Membre extra-municipal	Représentant(e) de l'association Les Plantagenets		
Membre extra-municipal	Représentant(e) de l'association Sorges Théâtre		
Membre extra-municipal	Représentant(e) du Comité Saint Maurille		
Membre extra-municipal	Représentant(e) de la Compagnie Jugaad		
Membre extra-municipal	Président(e) du groupement des Artistes ligériens		

- **Décide, à la suite d'un vote à scrutin public à la demande unanime de ses membres, de constituer le comité consultatif « Vie Associative, Sport et Citoyenneté » comme suit :**

FONCTION	CIVILITE	NOM	PRENOM
Maire	M.	PAVILLON	Jean-Paul
Adjoint	Mme	CORBILLON	Christine
Adjoint	Mme	PENEAU	Sylvie
Conseillère municipale déléguée	Mme	LECOMTE	Delphine
Conseiller municipal	M.	CHOUTEAU	Maxime
Conseillère municipale	Mme	SAMBA	Jessica
Conseiller municipal	M.	LAMBERT	Christophe
Conseillère municipale	Mme	COLLOBERT	Albane
Conseillère municipale	Mme	RAYMOND AUGIER	Florence
Membre extra-municipal	Représentant(e) de l'ASPC Omnisport		
Membre extra-municipal	Représentant(e) de l'AAEEC		
Membre extra-municipal	Représentant(e) de l'OMS		
Membre extra-municipal	Représentant(e) du Comité des festivités		
Membre extra-municipal	Représentant(e) de l'association des Rives de l'Authion		
Membre extra-municipal	Représentant(e) du Comité Saint Maurille		

Membre extra-municipal	Représentant(e) de l'Amicale de Sorges Loisirs
Membre extra-municipal	Représentant(e) de l'association Brosse Perrière
Membre extra-municipal	Représentant(e) de l'association des Habitants de la Chesnaie
Membre extra-municipal	Représentant(e) du Comité de jumelage
Membre extra-municipal	Représentant(e) de l'association des Amis de l'Orgue

VOTE			
En exercice	33	POUR	32
Présents	26	CONTRE	0
Pouvoirs	6	ABSTENTION	0
Pris part au vote	32	TOTAL	32

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Jean-Paul Pavillon

